

Un « tribunal » islamique aurait jugé une femme pour adultère en Catalogne

samedi 12 décembre 2009, par [BOZONNET Jean-Jacques](#) (Date de rédaction antérieure : 10 décembre 2009).

Madrid Correspondant

Un « tribunal islamique » a-t-il siégé à Valls, localité catalane proche de Tarragone, et condamné à mort une femme accusée d'adultère en application de la charia ? Les Mossos (la police autonome catalane) ont, en tout cas, accordé du crédit au récit d'une jeune femme prétendant avoir été enlevée, en mars, pendant qu'elle faisait ses courses, séquestrée pendant deux jours dans une bâtisse abandonnée, puis jugée par un aréopage de « vingt hommes en turban » et condamnée à la peine capitale.

Agée de 30 ans, enceinte de quelques semaines à l'époque des faits, la jeune Maghrébine aurait profité d'un moment de confusion pour fausser compagnie à ses geôliers et se réfugier dans un bar voisin.

Au terme de huit mois d'enquête, de filatures et d'écoutes téléphoniques, la police a arrêté, le 14 novembre, dix personnes d'origine maghrébine soupçonnées d'avoir participé à ce que les enquêteurs qualifient de « tribunal d'honneur islamique ». Sept hommes sont sous les verrous, deux autres et une femme ont été remis en liberté sous contrôle judiciaire début décembre.

Mis en examen pour « *séquestration, association de malfaiteurs et tentative de meurtre* », tous clament leur innocence, mais ils risquent jusqu'à vingt-trois ans de prison. Selon des sources policières citées par la presse, ils appartiendraient à la mouvance salafiste, de plus en plus influente dans les mosquées de cette région où est installée une importante communauté musulmane.

La révélation de l'affaire du « tribunal de Valls » a suscité la réprobation unanime des responsables d'associations musulmanes : « *Il ne s'agit pas d'une application de la charia, mais de pratiques moyenâgeuses qui ne sont plus en vigueur nulle part et qui s'apparentent davantage à un crime d'honneur* », a réagi Abdennur Prado, de la Junta islamica de Catalogne, ajoutant qu'« *aucun groupe salafiste n'a pour l'instant revendiqué ces tribunaux dans notre pays* ».

Plusieurs « incidents »

Selon de nombreux témoignages, des groupes de fondamentalistes s'en prendraient aux femmes ne portant pas le voile ou fréquentant les cafés. Ils feraient pression sur leurs parents ou leur mari. Récemment, un adolescent marocain a été agressé parce qu'il avait joué au football avec des jeunes non musulmans de son village. « *Bien que beaucoup de victimes hésitent à porter plainte, les incidents impliquant ces »brigades de la morale« se multiplient* », a expliqué un responsable de la lutte antiterroriste au quotidien *El Periodico*.

Les associations musulmanes laïques de Catalogne pointent du doigt la responsabilité des pouvoirs publics, qui n'auraient pas pris au sérieux leurs avertissements : « *Cela fait trois ans que nous dénonçons ces extrémistes qui utilisent la force pour imposer leurs idées religieuses, a rappelé Mohammed Alami, président de l'Association des amis du peuple marocain. Mais l'administration*

catalane a laissé le champ libre à ces conceptions les plus radicales de l'islam. »

Jean-Jacques Bozonnet

P.-S.

* Article paru dans le Monde, édition du 11.12.09. LE MONDE | 10.12.09 | 15h24 • Mis à jour le 10.12.09 | 15h24.